

# AU SÉNAT

## LE PS DÉMANTÈLE NOTRE POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Le 11 décembre 2011, Martine Aubry déclarait sur Canal+ : « **Ce que l'on fait ici [au Sénat] c'est ce que la gauche veut faire quand François Hollande sera élu Président de la République** ».

Le Sénat est donc devenu le laboratoire de la gauche depuis qu'elle y est majoritaire. Le rejet de la loi de programmation sur l'exécution des peines et les propositions votées au Sénat mettent en lumière la réalité du projet socialiste. Avec François Hollande, **c'est tout l'arsenal pénal mis en place depuis 2007 contre la récidive et les délinquants les plus dangereux qui sera détruit au profit d'un laxisme inquiétant et d'une préférence idéologique pour les délinquants plutôt que pour les victimes. Nous assumons une politique de fermeté à l'égard des délinquants qui a des résultats forts.**

Nicolas Sarkozy a su mettre en place une politique ferme et efficace, en particulier envers les récidivistes. Cette action doit être poursuivie pour garantir la sécurité de tous les Français.

### 1/ Depuis 2002, l'insécurité recule sans discontinuer et notre arsenal pénal s'est renforcé pour lutter contre la récidive

- **Depuis 2002, la délinquance a baissé de 17%**. Elle avait augmenté de plus de 17% entre 1997 et 2002, sous Lionel Jospin. En 2011, nous avons eu 678 000 victimes de moins qu'en 2002 ! C'est un résultat considérable quand, dans le même temps, la population a augmenté de plus de 3 millions d'habitants en France !
- **Ce bilan n'est pas le fruit du hasard, mais est lié notamment à une réponse pénale plus ferme et plus adaptée à l'évolution de la délinquance comme l'instauration des peines plancher contre les récidivistes en 2007** (30 000 peines-plancher ont déjà été prononcées), **la rétention de sûreté pour les criminels les plus dangereux en 2008 ou le renforcement du suivi et des traitements pour les personnes condamnées pour agression sexuelle.**
- La baisse de la délinquance est aussi le résultat de l'investissement des 250 000 policiers et gendarmes. **Les patrouilleurs** mis en place depuis l'an dernier ont par exemple participé à la baisse de la délinquance de proximité (coups, agressions et vols) de 60 000 faits en un an !

### 2/ Certains crimes particulièrement odieux commis par des récidivistes ont révélé des failles dans notre système judiciaire et appelaient une réaction de la majorité :

- **La France manque d'environ 20 000 places de prison.** La majorité a lancé un plan sans précédent de rénovation de nos prisons. Mais cet effort ne suffit pas : les **9400 nouvelles places que nous avons construites ne permettront pas de compenser l'afflux de nouveaux détenus d'ici 2017**, d'autant plus qu'il y a dans notre pays plus de **80 000 peines de prisons fermes en attentes d'être exécutées... C'est inacceptable et dangereux pour notre société : le manque de places de prison est le meilleur allié du sentiment d'impunité** qui anime certains délinquants et du sentiment d'insécurité qui peut angoisser nos concitoyens. Nous devons augmenter le nombre de places de prison pour atteindre 80 000 places d'ici 2017.



- **Le système d'application des peines manque d'efficacité.**
- **Notre politique envers les mineurs délinquants doit être renforcée pour assurer notre tranquillité.** La France fait face à la montée de la délinquance juvénile, 1 acte de violence sur 5 est commis par un mineur, le nombre de mineurs mis en cause a augmenté de 118% entre 1990 et 2009.

**3/ Voilà pourquoi nous proposons le projet de loi de programmation relatif à l'exécution des peines.**

## **Nous assumons une nouvelle étape de fermeté et de courage :**

- **La création de 24 000 nouvelles places de prison d'ici 5 ans.**
- **La création d'ici à 2017 de trois nouveaux centres nationaux d'évaluation (CNE).** Ces centres sont chargés d'évaluer les condamnés à de longues peines dont le « degré de dangerosité » paraît particulièrement élevé.
- **Une augmentation du nombre d'experts psychiatriques judiciaires** et la généralisation de la procédure de « diagnostic à visée criminologique » (DAVC). Cette procédure vise à évaluer personnellement chaque condamné dans le but d'établir pour lui un « régime de détention adapté ».
- **Le renforcement des services de l'aménagement et de l'exécution des peines**, qui suivent les détenus et leur éventuelle réinsertion, avec la création de 120 postes de magistrats et de 89 postes de greffiers.
- Concernant les mineurs, le texte prévoit **la création de 20 centres éducatifs fermés (CEF) supplémentaires et de 90 emplois d'éducateurs** (dont 60 dès 2012). Le dispositif des CEF, créé par Dominique Perben en 2002, obtient des résultats probants (environ 60% des jeunes qui sont passés par un CEF ne récidivent pas). Il prévoit d'encadrer strictement les mineurs multirécidivistes afin de leur redonner des repères et de les réinsérer. Il existe aujourd'hui 44 CEF, d'une capacité totale de 500 places. En 2002, le PS avait voté contre l'ouverture des CEF. **En ce qui concerne les mineurs auteurs d'un crime sexuel particulièrement grave**, le Garde des Sceaux, Michel Mercier a annoncé qu'ils seraient désormais systématiquement placés en CEF. **Ce texte ambitieux doit nous permettre d'apporter une réponse efficace et rapide à toutes les décisions de justice et dans les délais les plus brefs. C'est ainsi que nous répondrons à l'attente légitime de protection et de sécurité des Français**

**II. Le Sénat socialiste a purement et simplement décidé de démanteler tout notre arsenal pénal. Voilà le vrai programme de François Hollande sur la sécurité : laxisme et irresponsabilité, quitte à mettre en danger les Français.**

- **Dans son discours du Bourget, Hollande a voulu nous faire croire qu'il serait le candidat de la fermeté** en déclarant : « *Les petits caïds, je les avertis : ceux qui ont pu croire que la loi ne les concernait pas, le prochain président les prévient, la République, oui, la République vous rattrapera !* ». Le Sénat socialiste vient de révéler au grand jour la duplicité de ce discours...
- **Les Français ne doivent pas être dupes de l'hypocrisie du candidat PS ! La proposition de loi socialiste relative à l'exécution des peines, votée par le Sénat, le 1er février 2012 révèle un angélisme coupable de la gauche.** François Hollande est



cosignataire de cette proposition de loi qui avait été portée par les députés socialistes avant d'être reprise par les sénateurs du PS. Il est donc personnellement impliqué dans ce texte aux conséquences pourtant dangereuses pour la sécurité des Français.

## Ce que le PS propose est très préoccupant :

- **Un aménagement systématique sous forme de semi-liberté, placement à l'extérieur ou sous bracelets électroniques pour des peines inférieures ou égales à trois mois** quand le gouvernement souhaitait que 6 000 places nouvelles de prison soient consacrées à ces peines... Comment peut-on croire que la perspective de la semiliberté fasse peur à un délinquant ? La sanction est la première des préventions. Une sanction non appliquée renforce le **sentiment d'impunité** qui peut exister, notamment chez certains jeunes
- **L'abrogation des peines-plancher qui fixent un seuil minimal de condamnation pour les récidivistes.** Quel signal envoyé aux multirécidivistes ! **30 000 délinquants récidivistes auraient ainsi vu leur peine allégée si la gauche, avait été au pouvoir depuis 2007 ! Chacun montre ainsi ses choix. Pour nous, la priorité va aux victimes.**
- **5% de places réservées dans chaque établissement pénitentiaire pour des incarcérations immédiates** ce qui obligera la prison, dès qu'une place réservée sera utilisée, à libérer un détenu pour réguler la surpopulation. **En clair avec la gauche, un délinquant incarcéré c'est un délinquant relâché !** C'est une solution laxiste extrêmement dangereuse si elle est appliquée !
- **La construction de quatre centres de semi-liberté supplémentaires**, quand on manque de plus de 20 000 places dans les prisons est irresponsable La priorité est évidemment à la construction de prisons et non à celle de centres de semi-liberté. Par idéologie et angélisme, le PS veut tout faire pour que les délinquants n'effectuent pas les peines de prison auxquelles ils ont été condamnés !
- **Le partage d'informations entre la justice et les responsables d'établissements scolaires qui accueillent un mineur mis en examen pour crimes, délits violents ou de nature sexuelle est limité. Cette logique est incompréhensible, c'est même une faute grave !** On peut respecter la présomption d'innocence tout en veillant à ce qu'un mineur mis en examen pour des faits particulièrement graves bénéficie d'un suivi adapté dans l'établissement où il est scolarisé ! Le principe de précaution, cher aux écologistes, ne devrait-il pas s'appliquer aussi aux criminels ?
- **En voulant détruire l'arsenal pénal que nous avons mis en place contre la récidive et les délinquants les plus dangereux François Hollande met en danger nos concitoyens.** Comment compte-t-il lutter contre le sentiment d'impunité de certains délinquants ou pour renforcer la sécurité dans notre pays ? **Ce n'est certainement pas en vidant les prisons qu'on règlera le problème de la délinquance et de la criminalité.** La gauche n'écoute pas les Français, en particulier les plus fragiles. Vivre en sécurité n'est pas un privilège, c'est un droit que nous devons garantir et renforcer !